

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 24/07/2024 - B2024/014675 - 2021 B 00141 - 893 167 908 - EXIGO 2

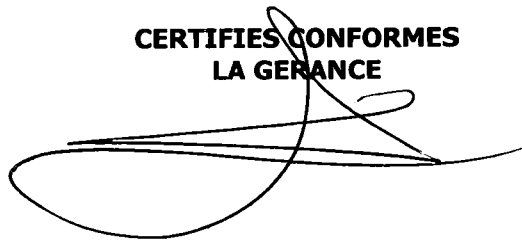
« EXIGO 2 »

**S.A.R.L au capital de 6 584 508 €
Siège : 18 rue de la Tuilerie
38170 SEYSSINET PARISET**

893 167 908 R.C.S. GRENOBLE

**BILAN, COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2023**

**CERTIFIES CONFORMES
LA GERANCE**

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	26 236	6 213	20 023	
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	13 728 887		13 728 887	14 055 632	
Créances rattachées à des participations	77		77		
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	33 000		33 000	33 000	
TOTAL (II)	13 788 200	6 213	13 781 987	14 088 632	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	367 052		367 052	756 208
	Autres créances	761 158		761 158	617 938
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	601 500		601 500	600 000	
DISPONIBILITES	576 848		576 848	338 592	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	26 028		26 028	13 288
	TOTAL (III)	2 332 586		2 332 586	2 326 025
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	16 120 786	6 213	16 114 573	16 414 657	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

77

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	6 584 508	6 971 832
	RESERVES		
	Réserve légale	94 700	38 971
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	912 543	601 019
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	675 258	1 114 576
Subventions d'investissement Provisions réglementées			
Total des capitaux propres	8 267 009	8 726 399	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 480 985	6 231 397
	Emprunts et dettes financières divers (3)	796 336	1 011 161
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 144	53 994
	Dettes fiscales et sociales	273 657	391 705
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 214 443		
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes	7 847 564	7 688 258	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	16 114 573	16 414 657	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		675 257,66	1 114 576,40
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 885 579	2 222 040
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

		31/12/2023		31/12/2022	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	3 976 619	100,00	4 356 840	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	3 976 619	100,00	4 356 840	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	6 022	0,15	11 325	0,26	
Autres produits	84		177		
	Total des produits d'exploitation	3 982 725	100,15	4 368 342	100,26
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	79 202	1,99	96 564	2,22
	Impôts, taxes et versements assimilés	17 703	0,45	44 481	1,02
	Salaires et traitements	2 580 546	64,89	2 640 744	60,61
	Charges sociales du personnel	58 099	1,46	50 246	1,15
	Cotisations personnelles de l'exploitant	1 223 475	30,77	1 229 944	28,23
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 213	0,16		
	Autres charges	3		1	
	Total des charges d'exploitation	3 965 241	99,71	4 061 979	93,23
	RESULTAT D'EXPLOITATION	17 485	0,44	306 363	7,03
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)	570 057	14,34	920 878	21,14
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 500	0,04		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des produits financiers	571 557	14,37	920 878	21,14
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	37 248	0,94	17 062	0,39
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	37 248	0,94	17 062	0,39
	RESULTAT FINANCIER	534 309	13,44	903 816	20,74
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	551 794	13,88	1 210 179	27,78
	Total des produits exceptionnels	479 500	12,06	10 000	0,23
	Total des charges exceptionnelles	326 852	8,22	10 000	0,23
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	152 648	3,84		
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	29 184	0,73	95 603	2,19
	TOTAL DES PRODUITS	5 033 782	126,58	5 299 220	121,63
	TOTAL DES CHARGES	4 358 525	109,60	4 184 644	96,05
	RESULTAT DE L'EXERCICE	675 258	16,98	1 114 576	25,58

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **16 114 573 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **5 033 782 euros** et un total charges de **4 358 525 euros**, dégageant ainsi un résultat de **675 258 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Valeur Mobilière de Placement

A la date d'arrêté des comptes, la valeur comptable des VMP est comparée à la valeur d'inventaire (dernier cours de valorisation).

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les moins values latentes sont, le cas échéant, comptabilisées sans provision.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Règles et Méthodes Comptables

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Régime de Groupe

La SAS EXIGO 2 est sortie du groupe fiscal suite à une diminution de détention du capital inférieur à 95%

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport		26 236			26 236
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			26 236			26 236
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	14 055 632		77	326 745	13 728 964
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	33 000				33 000
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 088 632		77		326 745	13 761 964
TOTAL	14 088 632		26 314		326 745	13 788 200

Diminution des immos financières : Cessions d'actions EXIGO

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	77	77	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	33 000		33 000
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	367 052	367 052	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	244 084	244 084	
	Taxes sur la valeur ajoutée	66 301	66 301	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	450 773	450 773	
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances	26 028	26 028		
TOTAL DES CREANCES		1 187 316	1 154 316	33 000
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	5 480 985	518 999	3 315 254	1 646 731
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	521 676	521 676		
	Fournisseurs et comptes rattachés	82 144	82 144		
	Personnel et comptes rattachés	33 282	33 282		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 348	65 348		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	171 260	171 260		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 767	3 767		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	274 659	274 659		
Autres dettes	1 214 443	1 214 443			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		7 847 564	2 885 579	3 315 254	1 646 731
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		2 768			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		751 412			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		274 659			

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		6 971 832,00	1,0000	6 971 832,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice		387 324,00	1,0000	387 324,00
	Du capital social fin d'exercice		6 584 508,00	1,0000	6 584 508,00

Réduction du capital suite à l'annulation de 387 324 parts sociales.

Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		126 596
Autres créances clients		126 596
<i>CLIENTS - FACTURES A ETABLIR</i>	<i>63 294</i>	
<i>FAE - CLIENTS INTERCO</i>	<i>63 302</i>	

Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		550 976
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CR</i>	<i>12 711</i>	12 711
Emprunts et dettes financières divers <i>ASSOCIES PRIMES A DISTRIBUER</i>	<i>35 252</i>	35 252
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNIS. FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>9 801</i>	9 801
Dettes fiscales et sociales <i>DETTES PROVISIONNEES/ C.P.</i> <i>PRIMES A PAYER</i> <i>CAP - TAXE APPRENTIS. LIBERATOIRE</i> <i>ORGANISMES CHARGES SOCIALES / C.P.</i> <i>CHARGES SOCIALES - CHARGES A P</i> <i>CHARGES FISCALES DUES / PROV CP</i>	<i>3 282</i> <i>30 000</i> <i>97</i> <i>1 378</i> <i>18 594</i> <i>65</i>	53 416
Autres dettes <i>CLIENTS - RRR A ACCORDER</i>	<i>439 795</i>	439 795

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2023	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		26 028	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		26 028	

--	--	--	--

Engagements financiers

	31/12/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties Intérêts restants dus/emprunt LCL - Nantissement 14 080 titres IODA FINANC		129 494	
		129 494	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		129 494	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2023
Emprunts	Garantie /pret LCL acquis titres EXIGO	INTERFIMMO	3 594 200	3 594 200
Emprunt	Nantissement 14080 titres IODA FI	LCL	54 000	54 000
		TOTAL	3 648 200	3 648 200

--

Filiales et participations

	31/12/2023	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SAS EXIGO		3 709 047	94,62	583 529
SAS IODA FINANCEMENT		2 420 862	50,00	654 431
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

--

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	26 236	6 213	20 023	
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	13 728 887		13 728 887	14 055 632	
Créances rattachées à des participations	77		77		
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	33 000		33 000	33 000	
TOTAL (II)		13 788 200	6 213	13 781 987	14 088 632
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	367 052		367 052	756 208
	Autres créances	761 158		761 158	617 938
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	601 500		601 500	600 000	
DISPONIBILITES	576 848		576 848	338 592	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	26 028		26 028	13 288
	TOTAL (III)	2 332 586		2 332 586	2 326 025
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		16 120 786	6 213	16 114 573	16 414 657

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

77

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	6 584 508	6 971 832
	RESERVES		
	Réserve légale	94 700	38 971
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	912 543	601 019
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	675 258	1 114 576
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	8 267 009	8 726 399
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 480 985	6 231 397
	Emprunts et dettes financières divers (3)	796 336	1 011 161
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 144	53 994
	Dettes fiscales et sociales	273 657	391 705
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 214 443		
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes	7 847 564	7 688 258	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	16 114 573	16 414 657	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	675 257,66	1 114 576,40	
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 885 579	2 222 040	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

		31/12/2023		31/12/2022			
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises Production vendue (Biens) Production vendue (Services et Travaux)	3 976 619	100,00	4 356 840	100,00		
	Montant net du chiffre d'affaires	3 976 619	100,00	4 356 840	100,00		
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits	6 022 84	0,15	11 325 177	0,26		
	Total des produits d'exploitation	3 982 725	100,15	4 368 342	100,26		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Autres charges	79 202 17 703 2 580 546 58 099 1 223 475 6 213 3	1,99 0,45 64,89 1,46 30,77 0,16	96 564 44 481 2 640 744 50 246 1 229 944 1	2,22 1,02 60,61 1,15 28,23	
		Total des charges d'exploitation	3 965 241	99,71	4 061 979	93,23	
		RESULTAT D'EXPLOITATION	17 485	0,44	306 363	7,03	
PRODUITS FINANCIERS		Opéra. comm. Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	570 057 1 500	14,34 0,04	920 878	21,14	
		Total des produits financiers	571 557	14,37	920 878	21,14	
		CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	37 248	0,94	17 062	0,39
			Total des charges financières	37 248	0,94	17 062	0,39
			RESULTAT FINANCIER	534 309	13,44	903 816	20,74
			RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	551 794	13,88	1 210 179	27,78
			Total des produits exceptionnels	479 500	12,06	10 000	0,23
	Total des charges exceptionnelles	326 852	8,22	10 000	0,23		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	152 648	3,84				
	PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES	29 184	0,73	95 603	2,19		
	TOTAL DES PRODUITS	5 033 782	126,58	5 299 220	121,63		
	TOTAL DES CHARGES	4 358 525	109,60	4 184 644	96,05		
	RESULTAT DE L'EXERCICE	675 258	16,98	1 114 576	25,58		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **16 114 573** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 033 782** euros et un total **charges** de **4 358 525** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **675 258** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Valeur Mobilière de Placement

A la date d'arrêté des comptes, la valeur comptable des VMP est comparée à la valeur d'inventaire (dernier cours de valorisation).

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les moins values latentes sont, le cas échéant, comptabilisées sans provision.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Règles et Méthodes Comptables

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Régime de Groupe

La SAS EXIGO 2 est sortie du groupe fiscal suite à une diminution de détention du capital inférieur à 95%

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport			26 236			26 236
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			26 236			26 236
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	14 055 632		77		326 745	13 728 964
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	33 000					33 000
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 088 632		77		326 745	13 761 964
TOTAL	14 088 632		26 314		326 745	13 788 200

Diminution des immos financières : Cessions d'actions EXIGO

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	77	77	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	33 000		33 000
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	367 052	367 052	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	244 084	244 084	
	Taxes sur la valeur ajoutée	66 301	66 301	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	450 773	450 773	
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances	26 028	26 028		
TOTAL DES CREANCES	1 187 316	1 154 316	33 000	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	5 480 985	518 999	3 315 254	1 646 731
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	521 676	521 676		
	Fournisseurs et comptes rattachés	82 144	82 144		
	Personnel et comptes rattachés	33 282	33 282		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 348	65 348		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	171 260	171 260		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 767	3 767		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	274 659	274 659		
Autres dettes	1 214 443	1 214 443			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	7 847 564	2 885 579	3 315 254	1 646 731	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		2 768			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		751 412			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		274 659			

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		6 971 832,00	1,0000	6 971 832,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice		387 324,00	1,0000	387 324,00
	Du capital social fin d'exercice		6 584 508,00	1,0000	6 584 508,00

Réduction du capital suite à l'annulation de 387 324 parts sociales.

Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		126 596
Autres créances clients		126 596
<i>CLIENTS - FACTURES A ETABLIR</i>	<i>63 294</i>	
<i>F AE - CLIENTS INTERCO</i>	<i>63 302</i>	

Charges à payer

31/12/2023

Total des Charges à payer		550 976
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		12 711
<i>INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CR</i>	<i>12 711</i>	
Emprunts et dettes financières divers		35 252
<i>ASSOCIES PRIMES A DISTRIBUER</i>	<i>35 252</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 801
<i>FOURNIS. FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>9 801</i>	
Dettes fiscales et sociales		53 416
<i>DETTES PROVISIONNEES / C.P.</i>	<i>3 282</i>	
<i>PRIMES A PAYER</i>	<i>30 000</i>	
<i>CAP - TAXE APPRENTIS. LIBERATOIRE</i>	<i>97</i>	
<i>ORGANISMES CHARGES SOCIALES / C.P</i>	<i>1 378</i>	
<i>CHARGES SOCIALES - CHARGES A P</i>	<i>18 594</i>	
<i>CHARGES FISCALES DUES / PROV CP</i>	<i>65</i>	
Autres dettes		439 795
<i>CLIENTS - RRR A ACCORDER</i>	<i>439 795</i>	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2023	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		26 028	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		26 028	

--	--	--	--

Engagements financiers

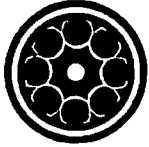
	31/12/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties Intérêts restants dus/emprunt LCL - Nantissement 14 080 titres IODA FINANC		129 494	
		129 494	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		129 494	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

--	--	--	--

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2023
Emprunts	Garantie /pret LCL acquis titres EXIGO	INTERFIMMO	3 594 200	3 594 200
Emprunt	Nantissement 14080 titres IODA FI	LCL	54 000	54 000
		TOTAL	3 648 200	3 648 200

--



ROLAND WOINET
Commissaire Aux Comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale Dauphiné-Savoie

EXIGO 2, S.A.R.L.
Exercice clos le 31 décembre 2023

**Rapport du commissaire aux comptes
Sur les comptes annuels**

Roland WOINET
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Dauphiné – Savoie

180 Rue de Chatagnon
38430 MOIRANS

EXIGO 2, S.A.R.L.

Exercice clos le 31 décembre 2023

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux associés de la société EXIGO 2,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 24 juin 2022, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société EXIGO 2 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des éléments significatifs des comptes annuels. Dans le cadre de mes appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, je certifie le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe.

Estimations comptables :

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par la société concernant les estimations comptables.

Conclusion :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

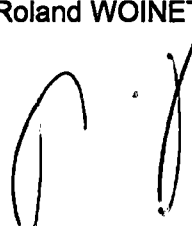
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Le 20 juin 2024
A Moirans


Le Commissaire aux Comptes

Roland WOINET



Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

« EXIGO 2 »

S.A.R.L au capital de 6 584 508 €
Siège : 18 rue de la Tuilerie
38170 SEYSSINET PARISET

893 167 908 R.C.S. GRENOBLE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUNI 2024
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE ET VOTEE**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice qui se traduit par un bénéfice de 675 257,66 € de la manière suivante :

* 5 % à la réserve légale, soit la somme de 33 762,88 €

* à titre de dividendes, la somme de 200 000,00 €
soit un dividende d'environ 0,03 € par part

* le solde, en intégralité à la réserve facultative, soit 441 494,78 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'assemblée générale, sur accord unanime des associés, décide que le dividende ci-dessus sera réparti entre eux de la façon suivante :

- A Monsieur Jean-Philippe BRET, à hauteur de	25 000 €
- A Monsieur Stéphane BERTOLOTTI, à hauteur de	25 000 €
- A Monsieur Laurent COHN, à hauteur de	25 000 €
- A Monsieur Vincent BOUVIER, à hauteur de	25 000 €
- A Monsieur Thomas SPALANZANI, à hauteur de	25 000 €
- A la société « ROCKLEL », à hauteur de	25 000 €
- A la société « LOUMA », à hauteur de	25 000 €
- A la société « SC EXPERT », à hauteur de	12 500 €
- A la société « TASKILL », à hauteur de	12 500 €

Déclarations de l'assemblée générale en application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts :

Dividende par part distribué par l'assemblée générale annuelle au titre des trois derniers exercices			
Exercice	-	2021	2022
Catégorie de titres (1)	NA		
Revenu BRUT éligible à la réfaction de 40 % (2)	-	0,02 €	0,05 €
Revenu BRUT non éligible à la réfaction de 40 % (2)	-	-	-

(1) non applicables aux parts sociales
(2) bénéficiaires soumis à l'impôt sur le revenu – article 158-3-2° du CGI

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL
(signature du représentant légal)

LA GERANCE

